



---

## Bilan semestriel du contrat de liquidité GAUMONT contracté avec la société BNP PARIBAS ARBITRAGE

---

Neuilly-sur-Seine, le 31 mai 2024

Au titre du contrat de liquidité confié par la société GAUMONT à BNP PARIBAS ARBITRAGE, en date de dénouement du 31 décembre 2023, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 4 649 titres GAUMONT SA ;
- 205 724 euros.

Aucune transaction n'a été réalisée au cours du second semestre 2023.

Il est rappelé que :

1- Lors du dernier bilan semestriel au 30 juin 2023, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 4 649 titres GAUMONT SA ;
- 202 003 euros.

2- Au 1er juillet 2021, date de la mise en œuvre de la décision AMF 2021-01 du 22 juin 2021, les moyens suivants figuraient sur le contrat de liquidité :

- 4 649 titres GAUMONT SA ;
- 199 915 euros.

3- Au 31 décembre 2018, date de la mise en œuvre de la décision AMF 2018-1 du 2 juillet 2018, les moyens suivants figuraient sur le contrat de liquidité :

- 4 649 titres GAUMONT SA ;
- 201 458 euros.

\*  
\* \*